

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 13 (1987)

Heft: 1

Rubrik: 67e assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres à Aarau, les 23 et 24 mai 1987

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sinfonia

No. 1
April/Avril 1987

13. Jahrgang neue Folge
13e année de la nouvelle édition

Offizielles Organ des Eidgenössischen
Orchesterverbandes (EOV)

Organe officiel de la Société fédérale
des orchestres (SFO)

Redaktion und Administration:
Eidg. Orchesterverband,
Postfach 3052, 8031 Zürich

Rédaction et Administration:
Société fédérale des orchestres
Case postale 3052, 8031 Zurich

Auflage/Tirage: 1200 Ex.

Le présent numéro de «Sinfonia» contient comme d'habitude toutes les informations les plus importantes et les rapports pour l'assemblée des délégués de la SFO. Nous prions donc les destinataires de faire en sorte que les délégués aient pu le lire avant de se rendre à l'assemblée. De plus, le comité demande à tous les orchestres qui n'envoieront personne à Aarau de le lui communiquer. Ce qui peut se faire, naturellement, au moyen de la carte d'inscription.

67e Assemblée des délégués de la Société fédérale des Orchestres à Aarau, les 23 et 24 mai 1987

Invitation

Après avoir été, à Saint-Gall, hôtes du plus jeune membre de la Société, les délégués sont cordialement invités à être les hôtes, cette fois-ci, d'un jeune orchestre à Aarau. Les Musici Giovani se réjouissent d'accueillir de nombreux musiciens délégués qu'ils ont le plaisir d'inviter, au nom de notre président central. En souhaitant que les participants passeront un week-end agréable en Argovie.

I Musici Giovani / IMG

L'ensemble de jeunes musiciens IMG s'est constitué à l'occasion du premier concert qu'il a donné, en 1980. A l'époque, les répétitions n'avaient lieu que pour le cycle en cours, mais actuellement, le rythme est plus régulier, et comprend également des Semaines de travail et des week-ends de répétition. Chaque année, les Musici Giovani mettent sur pied trois ou quatre programmes, et donnent plusieurs concerts. Cet orchestre participe périodiquement à des concerts de chœur et depuis peu, en plus de l'orchestre de chambre IMG, le chœur mixte Kantorei IMG fait partie de leur groupe. L'Orchestre de chambre IMG répartit les rôles selon les besoins des œuvres au programme. Il arrive ainsi qu'un groupe de musiciens a vent accompagne les instruments à cordes. Venant des quatre coins du canton, les membres de l'orchestre se réunissent à Aarau. Comme le nom l'indique, il s'agit en majeure partie de jeunes musiciens – collégiens, étudiants et enseignants – et la plupart d'entre eux font également partie d'un autre orchestre encore.

Assemblée des délégués

Lors de notre invitation verbale, nous avons promis de vous montrer la jolie ville d'Aarau. Aujourd'hui déjà, nous remercions les autorités argoviennes qui nous autorisent à tenir l'assemblée proprement dite à la salle du Grand conseil. Les ateliers musicaux auront lieu au Saalbau et le concert du soir à l'église réformée. Agrémentée des œuvres étudiées aux ateliers, la matinée du dimanche mettra un point final à ces journées de rencontre. Les Musici Giovani, les autorités municipales et le comité central de la SFO espèrent que les délégués seront nombreux à nous faire l'honneur d'une visite – au chef-lieu de l'Argovie, bien connu pour ses traditions culturelles.

Avec mes bons messages:
Daniel Schmid, Rapperswil



SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE
BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA

Programme

Samedi, 23 mai 1987

- dès 09.00 h: arrivée des délégués à Aarau
- 09.45 ouverture de l'Assemblée à la salle du Grand conseil
- 12.00 apéritif dans le hall, bâtiment du Grand conseil
- 12.45 repas au restaurant «Affenkasten»
- 14.30 ateliers musicaux au Saalbau (jusqu'à 17 h 30)
- 19.00 concert de l'Orchestre de chambre et de la Kantorei I Musici Giovani, à l'église réformée: Les Saisons, de Joseph Haydn; suivi d'un souper de gala à l'hôtel-restaurant «Affenkasten».

Dimanche, 24 mai 1987

- Petit déjeuner à l'hôtel
- 09.00 reprise des ateliers musicaux (jusqu'à 11 h)
- 11.15 matinée à la grande salle du Saalbau. Fin de l'Assemblée des délégués.

Ordre du jour de l'Assemblée des délégués

1. Discours d'accueil
2. Eloge funèbre
3. Etablissement de la liste des personnes présentes et élection des scrutateurs
4. Procès-verbal de la 66e Assemblée des délégués du 24 mai 1986 à Saint-Gall («Sinfonia» 1986, No 2)
5. Rapport du Président sur les activités de la Société fédérale des orchestres en 1986 («Sinfonia» 1987, No 1)
6. Rapport de la Bibliothécaire («Sinfonia» 1987, No 1)
7. Rapport de la Commission de musique («Sinfonia» 1987, No 1)
8. Approbation des comptes de la société pour 1986 et rapport des vérificateurs aux comptes («Sinfonia» 1987, No 1)
9. Budget 1987 et cotisation 1987 («Sinfonia» 1987, No 1)

10. Elections

Election des sections vérificatrices des comptes et de la section suppléante

11. Propositions du Comité central, programme de travail 1987/88 («Sinfonia» 1987, No 1)

12. Propositions des sections

13. Désignation du lieu de l'Assemblée des délégués de 1988

14. Divers

15. Hommage aux Vétérans de la SFO

(Point 5)

Rapport du président central

Pour la SFO, l'année 1986 a été très positive. Le nombre des sections membres de la Société est monté à 142, et plus de 3800 musiciens font partie de ces 142 orchestres. Cette évolution est très réjouissante; nous espérons que la tendance va s'affirmer et ferons notre possible pour la consolider. Pendant l'année écoulée, le comité central et la commission de musique se sont occupés de nombreux nouveaux projets et, exceptionnellement, même d'un sujet politique. Je rappelle en quelques lignes de quoi il s'agit en me référant aux rapports déjà publiés dans la «Sinfonia».

Fondation de l'Orchestre symphonique SFO: Une 60e de musiciens ont répondu spontanément au premier appel et une première rencontre a déjà été organisée à Berne au début de cette année.

Initiative culturelle et contre-projet: D'entente avec l'Association fédérale de musique AFM et l'Union suisse des chorales USC, nous nous sommes prononcés en faveur du contre-projet. La SFO n'a pas l'intention de faire de la politique mais dans ce cas, nous étions directement concernés. Il serait souhaitable que la promotion culturelle soit ancrée dans la constitution fédérale, et pas seulement – mais aussi – parce que la SFO ne peut atteindre ses objectifs que si

elle obtient un soutien financier de l'Etat. Espérons que la Confédération n'interprétera pas les résultats négatifs du scrutin en tant qu'argument pour faire des économies dans le domaine de la culture, car de telles mesures ne correspondraient certainement pas à la voix du peuple.

Sondages: La SFO a demandé l'avis des sections en ce qui concerne le déroulement des assemblées des délégués et l'affiliation à l'Association européenne des orchestres amateurs. On a bien de la peine à pousser les membres à donner leur avis. C'est très regrettable, car il s'agit de questions d'intérêt général. Pas de réponse, cela signifie peut-être entente tacite, mais il serait souhaitable que les membres participent plus activement et apprécient les efforts du comité central et de la commission de musique.

Finances: Suivant la vague de renchérissement général, le prix des partitions a considérablement augmenté. Le choix des œuvres mis en vente est toujours moins étoffé, la tendance à adopter le système de prêt ne nous paraît pas judicieuse, et le problème s'étend à l'échelle européenne. L'Association européenne des orchestres amateurs va se pencher sur la question. Jusqu'en 1986, la SFO a bénéficié d'une subvention de Pro Helvetia. Mais en date du 1.1.1987, la demande de subvention a été transmise à l'Office fédéral pour l'encouragement de la culture. La SFO a donc rendu visite au directeur de cet office, M. Alfred Defago et à son remplaçant, pour leur présenter notre situation. Nous avons été bien accueillis et avons de bonnes raisons d'espérer que cet office nous accordera un soutien bienveillant.

Administration: L'enregistrement des données sur ordinateur est en grande partie terminé. Les sections pourront dorénavant rédiger leurs rapports annuels en corrigeant simplement les documents reçus. Nous comptons sur 100% de retours!

En ce qui concerne les activités de la bibliothèque centrale et de la commission de musique, veuillez consulter leurs rapports respectifs.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier. Je remercie tous les orchestres de leur engagement en faveur de la musique. J'ai eu le plaisir d'assister à quelques concerts qui m'ont fait bonne impression.

Je remercie aussi mes collègues du comité central et de la commission de musique. Rien n'irait si bien sans leur aimable collaboration. Merci encore à toutes les personnes qui soutiennent nos objectifs et nos activités. Les musiciens amateurs ont besoin de bienveillance sincère qui les encourage à persévérer.

A notre époque, les loisirs font partie intégrante de notre vie, et la musique a son importance dans l'élaboration des programmes de loisirs. La musique devrait donc avoir sa place fixe dans le choix d'activités proposées. C'est là notre objectif commun. Et c'est pour une bonne cause, puisque la musique apaise tous les conflits. Faire de la musique, c'est être d'accord!

Jürg Nyffenegger, président central SFO

(Point 6)

Rapport annuel de la bibliothécaire centrale

Une fourgonnette Hertz, un hippomobile et plusieurs voitures «ordinaires» – on peut bien dire que le déménagement de la bibliothèque centrale, de Berne à Boll, formait un joyeux cortège. Le 19 avril – Saint-Pierre était indécis entre la giboulée et le soleil – quelques volontaires bernois sont entrés en action. Leur aide a notamment été appréciée lors du transport de divers meubles et d'environ 1800 partitions emballées dans des cartons à bananes. Mais hélas, les déménagements ont aussi leurs revers: en cours de route, deux concertos ont été semés à tout vent – heureusement qu'on les a tout de même retrouvés par la suite. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés. Je remercie aussi mes collègues de la commission de musique et du comité central pour tout le bon travail accompli dans le courant de l'année. Après la parution de trois numéros de «Sinfonia», il semble que tous les utilisateurs ont remarqué la nouvelle adresse de la bibliothèque. C'est le service le plus important de la SFO, et il

a été aussi apprécié que ça a été le cas l'année précédente: avec 479 prêts (510 en 1985) et 482 renvois (460). Les membres ont par ailleurs utilisé la possibilité de commander des partitions «pour examen».

J'ai le plaisir de mentionner que nous avons encore fait l'acquisition de nombreuses partitions, et remplacé les exemplaires usagés par des nouveaux (voir l'annexe du catalogue qui a été remis aux membres l'automne dernier). Et pour couronner le tout, notre président central nous a offert une 50e d'œuvres de diverses époques – un grand merci à M. Jürg Nyffenegger! Merci aussi aux orchestres qui, en nous rendant les documents empruntés, nous ont fait cadeau des partitions qu'ils avaient eux-mêmes achetées. Malheureusement, elles ne remplacent toutefois pas celles qui ont été égarées ailleurs...

Boll, février 1987

Käthi Engel, bibliothécaire centrale

(Point 7)

Rapport de la Commission de musique pour 1986

«Un spectateur soulignait que lors d'autres concerts, il était chaque fois frappé par les visages sévères arborés par les musiciens. Ici, il en fut tout autrement».

Ces quelques phrases sont extraites de la critique parue dans le St-Galler-Tagblatt du 29 mai 1986, comme suite au concert final donné par les participants aux ateliers musicaux de l'Assemblée des délégués 1986.

«Avec des visages souriants» telle devrait être notre devise, à nous amateurs. Nous ne travaillons pas, nous jouons pour notre plaisir: montrons-le à notre public. Objectif 1987? D'accord? Merci.

Une excellente nouvelle:

Notre président central, Jürg Nyffenegger, offre à notre bibliothèque centrale, le matériel d'orchestre d'une 50e d'œuvres. Nous allons compléter ça et là ce matériel, afin de le rendre opérationnel pour tous nos membres. – Un grand et sincère remerciement à notre si généreux donateur. Merci Jürg!

Une mauvaise nouvelle:

Un des quatre mousquetaires de la Commission de musique doit malheureusement déposer son mandat; un nombre croissant de tâches importantes l'accaparent. Durant le trop court laps de temps qu'il passa parmi nous, *Markus Zemp* su beaucoup donner par sa finesse, son intelligence, son tact, ses vastes et profondes connaissances et sa sensibilité. – «Ma porte restera ouverte à mes amis de la SFO», nous a-t-il confié en guise de maigre consolation. Merci Markus!

Ah, au fait, il s'agit d'un rapport...

Activités de la Commission de musique:

- 3 séances de travail (pour limiter les frais)
- 2 cours pour chefs de pupitre
- Préparation et direction des deux ateliers musicaux de l'Assemblée des délégués
- Achat de nouvelles œuvres pour près de 4000 francs
- Préparation de la naissance de l'Orchestre symphonique SFO

etc.

J'exprime ma profonde gratitude à mes amis de la Commission de musique et du Comité central pour le grand nombre d'heures de travail qu'ils offrent généreusement et bénévolement à la réussite de notre société, compte tenu surtout de la qualité de leur engagement.

En guise de conclusion, je reproduis une belle phrase prononcée, à la télévision française le 18 février dernier, par le grand violoniste Isaac Stern: «Il n'y a que deux genres d'individus qui n'ont jamais le trac: les bébés et les idiots. Or, un musicien n'est ni l'un, ni l'autre.»

Bien à vous!

Bäriswil, 23 février 1987

*René Pignolo,
Président de la Commission de musique*

(Point 8)

Rapport des vérificateurs

Dans l'exercice de nos fonctions, en date du 20 février 1987 à Lucerne, nous avons vérifié les comptes annuels de la Société fédérale des Or-

chestres. Notre attention s'est portée sur ses comptes de l'année 1986, et les vérifications ont comporté les opérations suivantes:

1. Contrôle des entrées et dépenses notées dans le livre de caisse, correspondance des libellés avec les pièces justificatives y relatives.
2. Contrôle de l'état du compte de chèques postaux, pièces justificatives y relatives.
3. Contrôle du compte d'épargne.
4. Vérification de la clôture de l'exercice.
5. Vérification de caisse.

Après ces divers contrôles, nous constatons que:

1. Les libellés du livre de caisse correspondent intégralement aux pièces justificatives. Les additions et les reports de compte sont exacts.
2. Le solde d'argent comptant en date du 31.12.1986 correspond à celui noté dans le livre de caisse.
3. Un relevé bancaire figure parmi les documents.
4. Les comptes sont clôturés par un total de Fr. 41 775.80 à l'actif et Fr. 41 775.80 au passif, sans excédent de dépenses.
5. La fortune de la Société se monte, en date du 31.12.1986 et après dissolution des mises en réserve, à Fr. 18 516.30 (Fr. 18 425.25 l'année précédente).

Les vérificateurs proposent donc à l'assemblée: D'approuver les comptes 1986, et de remercier le caissier pour le travail accompli, tout en déchargeant le caissier et le comité.

Lucerne, 20 février 1987

Les vérificateurs:

Ruth Winter (Orchestergesellschaft Luzern)

Esther Zimmermann (Ens. Instr. Neuchâtelois)

(Point 9)

Prévisions budgétaires et cotisations 1987

Les sections ont certainement apprécié le fait que, ces dernières années, la SFO a remarquablement intensifié ses activités au service de ses membres. La bibliothèque centrale, par exemple, a fait l'acquisition d'un certain nombre d'œuvres récentes. Ces efforts devraient être poursuivis tant qu'il est encore possible d'acquérir des œuvres pour orchestre. Car malheureusement, la tendance s'affirme: l'assortiment mis en vente diminue au profit du système de prêt. De plus, les partitions disponibles sont toujours plus coûteuses.

La SFO est soucieuse d'utiliser ses moyens à bon escient, et ne dépense pas plus qu'elle a. Mais pour réaliser ses projets de promotion musicale, elle devrait disposer de plus grands moyens. Hélas, notre société est peu intéressante pour le sponsoring. Nos tentatives en ce sens sont restées sans succès. Le comité central demande donc que les *cotisations annuelles soient relevées d'un franc*. Elles se monteraient alors à 5 francs, pour autant que la motion soit approuvée par l'assemblée des délégués. Les prévisions budgétaires sont calculées sur cette nouvelle base.

(Point 11)

Motions du comité central

(Programme de travail 1987/88)

A sa séance du 21 février 1987, le comité central a accepté le programme de travail et les motions présentées à l'assemblée des délégués. Il a par ailleurs été décidé que le programme d'activités s'étendrait dorénavant sur l'année en cours et l'année suivante. Ce système de planification à moyenne échéance est plus logique.

1. Cours

Pour pouvoir respecter les délais, la liste des cours donnés en 1987 a déjà été publiée précédemment.

2. Orchestre symphonique SFO

Récemment fondé, l'Orchestre symphonique SFO planifie actuellement ses premières activités dont l'assemblée des délégués prendra connaissance:

- Enregistrement radiophonique (automne 1987)
- Participation à un concert public au Comp'toir suisse à Lausanne (septembre 1987)

Comptes de la Société fédérale des orchestres 1986

1. Bilan

Actifs	Fr.	Fr.
Caisse		173.55
Chèques postaux		53.70
Banque		17 964.70
Débiteurs		320.35
Musique		1.--
Mobilier		1.--
Insignes		1.--
Catalogues		1.--
		18 516.30
Passifs		
Capital fin 1985	9815.25	
Excédent des produits 1986	751.05	
Capital fin 1986		10 566.30
Réserves		7 950.--
		18 516.30

2. Notes explicatives au bilan

Musique		
Etat au 1.1.1986		1.--
Achats 1986	3611.40	
Dépréciations 1986	3611.40	
Etat au 31.12.1986		1.--
«Sinfonia»		
Rendement des abonnements des sections		8 280.--
Frais de l'imprimerie	3510.--	
Frais de rédaction et d'administration	2590.15	
Autres frais d'administration	2400.--	8 500.15
Excédent des charges		220.15
SUISA		
Contributions facturées aux sections		8 804.80
Décompte SUISA		8 356.70
Rabais en faveur de la SFO		448.10

3. Comptes d'exploitations

	Budget 1986 Fr.	Comptes 1986 Fr.	Budget 1987 Fr.
Charges			
Indemnité à la bibliothécaire	4 800.--	4 800.--	4 800.--
Finances	400.--	400.--	3 800.--
Loyer local bibliothèque	3 500.--	3 487.50	3 500.--
Frais et matériel pour bibliothèque	2 000.--	4 377.25	2 000.--
Musique	4 000.--	3 611.40	4 000.--
Achat insignes	---	---	1 100.--
Séminaires	1 000.--	2 532.70	2 500.--
Assoc. europ. des orchestres d'amateurs	1 500.--	1 808.--	2 000.--
Archives	500.--	600.--	600.--
Frais de l'imprimerie «Sinfonia»	3 500.--	3 510.--	3 500.--
Rédaction et administration «Sinfonia»	1 500.--	2 590.15	2 600.--
Séances	5 500.--	5 137.20	4 000.--
Assemblée des délégués	3 000.--	2 356.60	2 000.--
Félicitations, honneurs, deuils	500.--	252.--	300.--
Assurances	700.--	676.80	800.--
Livres	100.--	---	100.--
Contributions	300.--	290.--	300.--
Autres frais	4 000.--	4 109.50	3 000.--
Amortissements	500.--	485.65	500.--
	37 300.--	41 024.75	41 400.--
Excédent des produits	---	751.05	---
	37 300.--	41 775.80	41 400.--
Produits			
Cotisations des sections	15 000.--	15 232.--	19 000.--
Cotisations sections «Sinfonia»	8 000.--	8 280.--	8 300.--
Subvention de la Confédération	10 000.--	10 000.--	10 000.--
Intérêts bancaires	500.--	325.60	300.--
Vente catalogues	500.--	260.--	---
Vente insignes	200.--	160.--	200.--
Frais de prolongations	1 500.--	1 460.--	1 300.--
Frais de bibliothèque facturés	800.--	327.50	300.--
Divers produits et dons	800.--	5 730.70	2 000.--
	37 300.--	41 775.80	41 400.--
Excédent des charges	---	---	---
	37 300.--	41 775.80	41 400.--

Hinterkappelen, 23.1.1987

Le caissier central: Benjamin Brügger

- Préparation d'un concert public à l'occasion du 70e anniversaire de la SFO (Zurich, fin d'automne 1988).

Par ailleurs, voir le point 6 du programme de travail.

3. Projets de collaboration

La collaboration avec l'association suisse de musique EMV et l'association suisse de chœurs SCV doit être poursuivie. On prévoit par exemple de faire acte de présence au Comptoir suisse cet automne et d'organiser une rencontre musicale à Coire l'année prochaine.

4. Assemblée des délégués

Le sondage lancé dans «Sinfonia» No 4/86 a été exploité par les sections. Le comité central a étudié la question pendant deux séances. En ce qui concerne le déroulement des futures assemblées, il présente la motion suivante:

Comme par le passé, l'assemblée des délégués devra avoir lieu une fois par année pour assurer la continuation des bons contacts entre les organes de la société et les sections. Le comité central propose toutefois deux sortes de rencontres qui devraient s'alterner:

A) Assemblée des délégués accompagnée d'ateliers musicaux (comme elles ont déjà eu lieu à Grindelwald, Saint-Gall et Aarau). Durée: 1½ jour.

B) Assemblée des délégués (durée 1 jour) accompagnée de diverses activités placées sous un thème central: exposé, formation de groupes de travail, discussion et conclusion, éventuellement propositions à transmettre au comité central ou à la commission de musique, journée éventuellement terminée par un concert de l'orchestre de l'endroit.

Pour 1988, on prévoit une journée de travail selon le modèle B, puis une assemblée avec ateliers en 1989, et ainsi de suite.

5. Information

Le comité central a formé un groupe de travail «Sinfonia» dont l'objectif est de préparer une nouvelle conception rédactionnelle et graphique de notre bulletin d'information. Le comité central demande la possibilité de tester cette nouvelle conception sans attendre la prochaine assemblée des délégués.

Le temps d'essai durera deux ans. Après cette période, l'assemblée des délégués décidera définitivement du sort de nos publications. A l'assemblée des délégués à Aarau, la première étape des travaux en cours sera présentée sous forme de rapport verbal.

6. Association européenne des orchestres amateurs

Le comité de l'Association européenne AEO a déjà tenu deux séances, l'une aux Pays-Bas, l'autre en France, où une association nationale va se former. Le Luxembourg et la Norvège ont récemment été accueillis en tant que nouveaux membres. En 1988, la première assemblée des délégués aura lieu en République fédérale d'Allemagne, et se déroulera sous forme de rencontre musicale européenne.

Le comité central demande la possibilité d'intervenir pour que les orchestres membres de la SFO puissent participer à cette rencontre européenne, et pour que l'Orchestre symphonique SFO puisse éventuellement représenter notre société en Allemagne.

En date du 23 mai 1987, le comité central demande à l'assemblée des délégués d'approuver ce programme de travail.

† Dr Alois Bernet-Theiler (1917-1987)

Nous avons le pénible devoir d'informer nos lecteurs du décès inattendu de notre membre d'honneur, M. Alois Bernet-Theiler. Le défunt ne s'est pas remis des suites d'une malheureuse chute à son domicile, et a été enseveli à Sursee, dans la plus stricte intimité.

Ses amis l'appelaient Piano. De 1969 à 1982, il a su gérer la SFO avec un engagement remarquable. La musique était sa vie, il n'aurait pas pu s'imaginer une vie sans musique. Qui n'a pas entendu parler des fameuses soirées d'opérette données au Théâtre municipal de Sursee? C'est